Notre Concours des Grandes Vedettes du Cinéma

DOLLY DAVIES

Concrs des grandes
11
vedettes du cinema

Découpez et conservez ce numéro d'ordre qui devra être collé à votre choix sur le Bulletin de réponse.

Réservé exclusivement à nos Lectrices et Lecteurs de la région de ROUBAIX-TOURCOING et villes environnantes.

2.027 prix valant plus de 100.000 fr., dont 40.850 fr. de prix à répartir entre les dix premiers gagnants :: ::

PREMIER PRIX. — **10.000 fr. en espèces.**

DEUXIEME PRIX. — **Une Salle à manger et une Chambre à coucher style moderne chêne massif avec sculptures dans la masse. Valeur : 7.500 fr.**

TROISIEME PRIX. — **Une motocyclette grand tourisme 4 CV., 350 cmc., 4 temps, 3 vitesses, équipement complet, éclairage et démarrage électrique. Valeur : 5.300 fr.**

Puis, une autre moto, des postes de T.S.F., un fusil de chasse, une machine à coudre, des bicyclettes, des bijoux et quantité de jolis objets joignant l'utile à l'agréable.

L'HARMONIE « LES AMIS RÉUNIS » DE MARCQ-EN-BARŒUL

C'est une ancienne société que celle des « Amis Réunis » du Pont-de-Marcq, en effet c'est le 30 novembre 1851 qu'elle fut fondée par M. Jules Scrive, comme c'était une société créée par l'usine elle prit alors le titre d' « Harmonie du Tissage de Marquette » ainsi qu'en fait foi le drapeau qui est conservé précieusement dans la salle des fêtes de la société et sur lequel on relève les inscriptions suivantes: « M. Jules Scrive aîné à l'Harmonie du Tissage de Marquette, la 30 novembre 1851 ».

Tout alla bien jusqu'en 1885, date à laquelle M. Jules Scrive, dont l'usine comme beaucoup d'autres à ce moment subissait une crise économique, témoigna le désir de supprimer la musique de ses établissements. L'Harmonie du Tissage de Marquette avait vécu, mais elle devait renaître, grâce au dévouement de M. Philippe Delecroix, son actif directeur, aidé en cela par les membres de la Commission et les amis de la musique à qui l'on fit appel. Ainsi remaniée, la société prit le nom qu'elle porte encore d'ailleurs des « Amis Réunis ».

Nous nous devons d'intercaler dans cet historique la mention suivante du cahier des procès-verbaux à la date du 4 juillet 1885 « que l'Harmonie du Tissage de Marquette ayant pris fin le 4 juillet 1885, l'avoir de cette société se montant à 437 fr. 20 a été versé suivant le consentement de M. Scrive dans la caisse de l'Harmonie des Amis Réunis dûment constituée pour faire suite à l'Harmonie du Tissage ».

Comme nous l'avons dit plus haut c'est M. Philippe Delecroix qui en 1885 voulut que l'Harmonie des Amis Réunis fasse suite à l'Harmonie du Tissage. On peut dire que de 1880 à 1893 il fut l'âme de la société. Après la mort de M. Jules Scrive il assura seul, avec un inlassable dévouement, les fonctions de président, de directeur et de secrétaire, l'on conviendra facilement que ce n'était pas là une sinécure, mais, et ceci est tout à son honneur, il s'en tira à la satisfaction générale. Les vétérans de la société se souviennent de son amabilité et de l'intérêt qu'il portait aux musiciens.

1914, comme toutes nos sociétés l'Harmonie des Amis Réunis paya son tribut à la Patrie, sept des siens tombèrent au champ glorieux.

L'HARMONIE DES « AMIS REUNIS »

A l'Armistice, une vingtaine de membres répondirent à l'appel lancé en faveur de la société, par le président; ils s'attachèrent à regrouper les éléments épars, à recruter les élèves et sous l'habile direction de M. Adolphe Roeland, sous-chef, qui travailla à assurer à la société une vitalité nouvelle avec un dévouement et une ténacité auxquels tous surent rendre hommage.

Ces efforts ne furent pas vains puisque la société comporte aujourd'hui un effectif de 60 exécutants que dirige avec talent un chef estimé M. Auguste Depaepe.

Pratiquer la musique est bien, le faire en y adjoignant la solidarité est mieux encore, c'est pourquoi le meilleur esprit régnant dans la société et voulant resserrer les liens de camaraderie et d'union entre les sociétaires, MM. G. Muilier et C. Lesecq, encouragés en cela par M. Jean Delecourt, proposèrent en 1927 la création d'une mutuelle qui procurait à ses membres les avantages suivants : indemnités de maladie, soins du docteur, pharmacie, maternité, décès, etc... Faisant double emploi avec les assurances sociales, cette mutuelle fut supprimée dès la mise en application de ladite loi.

Les présidents qui assurèrent les destinées de la société furent : M. Jules Scrive aîné, le fondateur de la société ; M. Jules Scrive, son fils ; M. Georges Vanderhaeghen, de 1885 à 1887 ; M. Donat Montellier, de 1887 à 1889. Nous ne connaissons pas de président de 1889 à 1893. M. Robert Fontaine, de 1893 à 1906 ; M. Alexandre Vanderhaegen, de 1906 à 1913 ; M. Gustave Muilier, de 1913 (en fonctions), ancien vice-président.

Les chefs furent : M. A. Bar, jusque 1880 ; M. Philippe Delecroix, de 1880 à 1893 ; M. Gustave Monkels, de 1893 à 1894 ; M. Henri Delives de 1894 à 1899 ; M. Georges Carpentier, de 1899 à 1908 ; M. Félix Dubois, de 1908 à 1913; M. Auguste Depsepe, de 1913 (en fonctions).

Commission actuellement en service: président d'honneur : M. Robert Fontaine, ancien président actif qui succéda à M. Antoine Scrive comme président d'honneur ; vice-président d'honneur : M. Jean Delecourt ; président actif : M. Gustave Muilier ; vice-président : M. Achille Theon; chef : M. Auguste Depaepe ; sous-chefs: MM. Paul Dubar et Robert Walocq; secrétaire: M. Eybert Dubois ; trésorier : M. François Gelnaert ; archiviste : M. Edouard Turbelin ; commissaires: MM. Albert Delemotte, Julien Deslenpel, Julien Van Hecke, Georges Halluin ; commissaire honoraire : M. Henri Lecourt, vétéran de la musique, étoile fédérale. — E. BRUYER.

L'activité des Sapeurs-Pompiers de Tourcoing en 1930

Il ne se passe guère de semaine que les soldats du feu de la rue de la Paix ne soient appelés pour une raison ou pour une autre. Il convient en ceci de leur rendre l'hommage qui leur est largement dû, à eux et à leurs braves chefs, MM. le capitaine-commandant Colmant et le lieutenant Montagne, toujours les premiers sur la brèche, en dignes successeurs de ces héroïques officiers morts victimes de leur devoir en 1925.

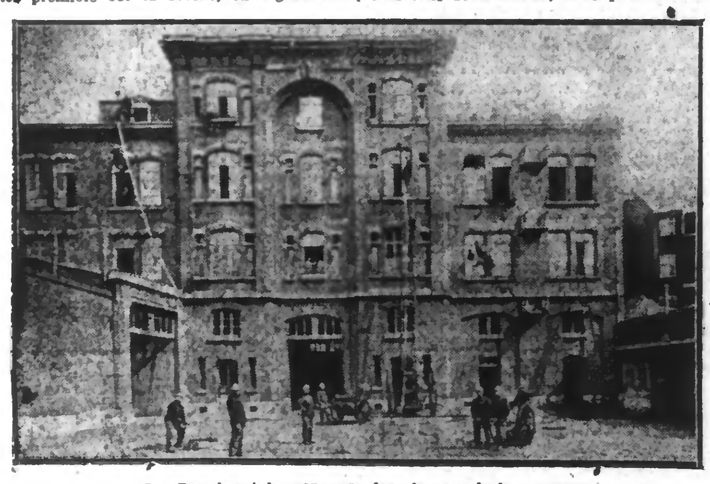

Les Pompiers à la manœuvre dans la cour de leur caserne

L'année 1930 a marqué une très légère diminution des sinistres, 117 contre 124 en 1929 et 114 en 1928.

Ces 117 sorties se décomposent comme suit : 28 feux dans des usines ; 20 feux de cheminées ; 9 feux d'automobiles ; 6 feux de planchers et cloisons ; 3 feux de sous-sol et de cave ; 3 feux de magasins de laine ; 3 feux de cuisines ; 2 feux de chambres ; 2 feux sur des canalisations électriques ; 2 feux de tanneries ; 2 feux de dépôts d'huiles ; 2 feux d'ateliers ; 3 fausses alertes ; 20 pour épuisements d'eau et opérations diverses ; 2 pour sauvetages de chevaux tombés dans des excavations ; 1 feu d'appartement ; 1 feu de comblés ; 1 feu de balles de coton ; 1 feu de fournil ; 1 feu d'appentis ; 1 feu de brasserie ; 2 feux de hangar ; 1 feu de meule de blé ; 1 feu de maison d'habitation.

En outre, le corps des sapeurs de Tourcoing a été appelé par le corps de Roubaix pour des feux d'usines dans cette ville et dans celle de Wattrelos, ainsi qu'à Mouveaux, et par les pompiers de Lille, à Marcq-en-Barœul-La Madeleine.

Pour la Ville de Tourcoing, les sinistres de 1930 ont produit pour 3.377.000 francs de dégâts, presque tous couverts par des assurances, et pour 1.193.000 francs dans les villes voisines secourues. Aucune usine sinistrée n'a eu de chômage. Aucun accident de personne n'a été non plus à déplorer. D'autre part, tous les engins et voitures ont été utilisés.

Les demandes de secours ont été faites de la façon suivante :

4 par la police municipale, 3 par des passants, 12 par avertisseurs privés, 98 par le Central téléphonique.

12 Chemises lavées en 6 minutes avec

MÉPHISTO LESSIVEUR HYDRO-PNEUMATIQUE

Sans cuisson préalable, sans frotter, sans user.

VENEZ ADMIRER cet APPAREIL ÉTONNANT : TREMPE, LAVE, RINCE et BLANCHIT tous les tissus des plus fins aux plus épais.

Démonstrations publiques
Mardi 6, Mercredi 7, Jeudi 8, Vendredi 9.
SALLE DU GRAND CAFÉ
Entrée libre par la rue de l'Hôtel-de-Ville, 2, — Tourcoing —
Séances à 3 h. et 5 h. 30 précises
Vendu aux démonstrations : 145 fr. au lieu de 175 fr.

— DIX ANS DE GARANTIE —

Lave les vêtements de travail en 5 à 6 minutes de lampe. — Prière d'apporter du linge pour vous convaincre.

N. B. — Chaque ménagère peut l'employer dans son intérieur, il ne tient pas de place.

COLLISION

Hier, vers 21 h. 15, une collision sans autre conséquence que les dégâts matériels aux deux voitures, s'est produit rue de la Paix, devant la caserne des sapeurs-pompiers de Tourcoing, entre l'automobile 874-D-24, conduite par M. Georges Duvilliers, demeurant 142, rue du Tilleul, et l'auto 9333-M.B.-2, conduite par son propriétaire, M. Rivelots, 27, rue de Cambrai, à Tourcoing.

Aucun accident de personne n'est à déplorer.

DANS LA VILLE

La police a dressé contravention à M. Jean Cuvillier, chauffeur d'auto, demeurant à Tourcoing, rue des Ursulines, pour avoir doublé un tramway à l'arrêt et pour manque de plaque d'immatriculation à l'avant de son auto.

D'autre part, un procès-verbal pour ivresse publique a été dressé à Alfred L.... 49 ans, demeurant à Tourcoing, rue du Pont-Rompu.

Sociétés et comités

AMICALE DES COMBATTANTS. — Le Conseil d'Administration rappelle aux membres de la Mutuelle-Retraite que les versements pour le premier trimestre doivent obligatoirement être faits avant jeudi prochain 8 courant.

Passé cette date le paiement de l'intérêt de retard sera exigé.

ETAT CIVIL

Naissance : Thérèse Vanhnyse, Léon, rue de Gand, 631.

TRICOTS de LAYETTE, CADEAUX
FILATURES DE LA REDOUTE, ROUBAIX

Décès : Marie Sadaune, 81 ans, s. p., épouse de Henri Delberghe, rue Masséna, 60 ; Pierre Littoz-Barrittel, 96 ans, négoc. en bonneterie, rue des Poutrains, 15.

PARFUMERIE DEROUBAIX
4, Rue des Monneliers (Grand'Place), LILLE
Mobilier, Matériel et Approvisionnement du SALON DE COIFFURE (hommes et dames)

RONCQ

UNE ARRESTATION. — La gendarmerie d'Halluin a arrêté samedi soir, au Blanc-Four, un sieur Crombez, sujet belge, demeurant à Menin.

Ce dernier, en état d'ivresse, faisait du tumulte dans des cafés du hameau et à l'observation au calme faite par les gendarmes, il répondit en proférant des injures grossières.

Arrêté, il se rebella pour finalement passer au violon municipal.

Il a été transféré à Lille hier matin.

ANCIENS COMBATTANTS DU BLANC-FOUR. — La Commission prie les adhérents qui désireraient être en possession de la photo du groupe de se faire inscrire le plus tôt possible au siège, chez M. Pierre Capelle, afin de pouvoir passer la commande.

Dernier délai d'inscription le dimanche 11 janvier.

A LA CAISSE D'ÉPARGNE. — Séance du 4 janvier 1931 : 38 versements dont un nouveau pour 23.160 francs ; 5 remboursements dont 2 soldes pour 29.140 fr. 56.

Administrateur de service : MM. Emile Decottignies et Félix fils.

La Caisse est ouverte de 9 h. 30 à 11 h. 30 pendant les mois de janvier et février, de 10 à 11 h. 30 les mois suivants.

MARCQ-EN-BARŒUL

FETE DE LA MAISON FAMILIALE

La Société de Patronage des E.M.A. de la région du Nord, avait organisé dimanche la fête annuelle de la Maison Familiale, en son immeuble de la rue du boulevard (Buisson) à Marcq-en-Barœul.

A 12 h. 30, un banquet réunissait outre Me Staib, du barreau de Lille; les inspecteurs de la Société ; MM. Carrez, Verhelle, Pesemier, Dugnoir ; M. le Directeur et Madame ; M. l'aumonier souffrant s'était fait représenté par M. l'Abbé. Ne pouvant y inviter tous ses enfants car il n'y aurait pas eu de place suffisante, furent de la fête 1. Les chefs (parce qu'ils ont droit à cette faveur en raison de leur dignité) ; 2. Ceux dont le nom figure au « Tableau d'Honneur » (parce qu'ils méritent une considération particulière pour leur fidélité dans leur placement) ; 3. Les gagnants du Concours des « Bonnes Actions » (parce qu'ils doivent être récompensés de leurs efforts) ; 4. Ceux qui sont sans famille parce qu'ils n'ont pas le bonheur de pouvoir aller quelquefois en permission chez des parents ou de correspondre avec eux, et que leur tuteurs et amis de la Société de Patronage constituent vraiment leur seule famille).

A 15 h., eut lieu une grande séance de prestidigitation, par M. Muller, professeur à l'I.C.A.M. Inutile de préciser que cette partie récréative eut le don d'amuser au plus haut point toute cette jeunesse. A 16 h. 30, un première séance de cinéma fut donnée avec un film comique : Ça Va Gazer. A 17 h., les artistes du Cercle Dramatique de Saint-Sauveur se firent applaudir dans une comédie en un acte, intitulée « Le très étroit Mousquetaire ». A 17 h. 30, reprise de la séance cinématographique avec un film comique en deux parties : « Coiffeur, sachez Coiffer ».

Ensuite les artistes du Cercle Dramatique de Saint-Sauveur interprétèrent « Monsieur Flic », comédie en un acte qui fut enlevée à la perfection. Pour terminer cette belle fête, un autre film comique fut projeté il était intitulé : « Vous en faites pas ».

Les permissionnaires, avant de quitter la Maison Familiale, pour s'en retourner chez eux, purent se rendre dans la salle du réfectoire, se restaurer au buffet-buvette qu'y était installé.

E. B.

UN ACCIDENT GRAVE SUR LE GRAND BOULEVARD. — Dimanche vers 11 h. 20, M. Catry, minotier, demeurant à Marcq, 76, rue de Lille, venait de la direction du Croisé-Laroche, conduisant sa voiture automobile immatriculée sous le numéro 9852, lorsqu'en arrivant à hauteur du dépôt des tramways Mongy, il voulut doubler une autre voiture automobile No 2278-M.B.-3, appartenant à M. Ringo Juvénal, bourrelier, demeurant 204, rue Léon-Gambetta, à Lille. Calculant mal cette opération, M. Catry accrocha avec le garde-boue arrière droit de sa voiture le pare-choc côté gauche de la voiture de M. Ringo, sous le choc qui fut très violent, la voiture de ce dernier fut projetée sur le trottoir réservé aux piétons et s'arrêta contre un arbre. Au côté du conducteur se trouvait M. Droulers Jules, 54 ans, chef lampiste aux mines d'Anzin et y demeurant cité St-Louis, 14, ce dernier sous la violence de la rencontre de l'auto avec l'arbre traversa le pare-brise, se coupa sérieusement au menton et au cou. M. le docteur Bataille, qui habite presque en face le dépôt fut requis pour donner ses soins au blessé qui perdait son sang en abondance, après un pansement sommaire, et devant la gravité de la blessure, le praticien fit admettre d'urgence M. Droulers à la clinique Ste-Camille, à Lille.

La femme du blessé qui se trouvait à l'arrière de la voiture se plaint de douleurs au pied droit. Les constatations d'usage furent faites par la sous-brigadier Leplat, de la police Marcquoise.

EN BELGIQUE

LES FAILLITES EN BELGIQUE

Pour la semaine écoulée, finissant le 2 janvier 1931, il a été signalé en Belgique 8 faillites, contre 6 pour la période correspondante de l'année précédente, ainsi que 8 demandes de concordat et 12 homologations, contre respectivement 3 et 5 pour la période correspondante de 1930.

Détail par catégorie des faillites. — 1 négociant en pelleteries et fourrures ; 1 id. en soieries ; 1 exploitant de pension de famille ; 5 commerçants et négociants divers.

LA MALLE « PRINCESSE-CHARLOTTE »

Nous avons annoncé récemment que l'on procéderait bientôt aux essais de la malle « Princesse-Charlotte », destinée aux services Ostende-Douvres.

C'est mardi prochain que ces essais auront lieu.

Rappelons, à ce propos, que le nouveau paquebot est le dernier de la série dite « des Princes », qui a apporté aux services Ostende-Douvres des améliorations et des perfectionnements très appréciés.

FARCIENNES

DANS LE BOIS DE ROSELIES, UN RODEUR ABAT UN GARDE QUI, AVANT DE MOURIR, ÉPAULE SON FUSIL ET TUE SON AGRESSEUR

La Parquet de Charleroi s'est rendu samedi à 18 heures, à Farciennes, où une atroce tragédie s'est déroulée l'après-midi dans la bois dit de Roselis et situé non loin du charbonnage du Panama.

Vers 15 heures, le garde Somville, demeurant à Aiseau, effectuait sa tournée en compagnie d'un ami, quand il remarqua deux hommes dans un taillis.

Comme ce bois constitue une propriété privée, le garde leur fit une sévère réprimande et leur demanda leur carte d'identité. Au moment où l'un des deux individus lui présentait un carnet, l'autre tira un revolver de sa poche et fit feu sur le garde, qui, atteint en pleine poitrine, tomba sur les genoux. Somville eut encore la force d'épauler son fusil et de tirer sur son agresseur qui, atteint à la tête, fut tué sur le coup. Le compagnon du garde, effrayé, s'était enfui, de même que le second rôdeur, et alla avertir aussitôt la gendarmerie.

Quand on arriva sur les lieux, le malheureux garde était mort. Somville était âgé de 45 ans.

La gendarmerie a identifié le rôdeur qui provoqua le drame, c'est un Espagnol du nom de Vallejo, Sabino, âgé de 29 ans.

Avec son compagnon, Mendès, Benjamin, âgé de 25 ans et qui est toujours en fuite, il habitait au vieux château à Farciennes. Les deux espagnols étaient sans travail. Comme c'était samedi, jour de paie, on suppose qu'ils avaient l'intention de dévaliser des ouvriers qui revenaient du charbonnage.

Spectacles et Concerts

A TOURCOING

OLYMPIA
CINE-DANCING
Soirée à 8 heures
MARCELLE CHANTAL dans
LE SECRET DU DOCTEUR
100 % parlant
FAIBLESSE HUMAINE
grand drame ;
LES ACTUALITÉS PARLANTES
ATTRACTIONS et DESSINS ANIMÉS SONORES

A LILLE

AUJOURD'HUI LUNDI

Grand-Théâtre. — Relâche ; mardi 6 : « Le Roi ».
Théâtre Sébastopol. — Relâche ; Mercredi 7 : « Les 28 jours de Clairette ».
Alhambra. — 20 h. 30 : Trois jeunes filles nues.
Familia. — Permanent de 10 h. 30 à 19 h. ; soirée 20 h. 30 : 4 de l'infanterie.
Variétés. — 15 h. et 20 h. 30 : Maison spéciale 3 heures du matin.
Caméo. — 15 h. 15 et 20 h. 30 : Accusée levez-vous.
Omnia. — 15 h. 15 et 20 h. 30 : La petite Lise.

SPORTS ET JEUX

BOXE

LE GALA DE LILLE

Marcel Thil-Dhainaut pour le titre national et Boitaert contre Beck

Le match sensationnel qui va opposer le dimanche 11 janvier, à l'Hippodrome de Lille, le terrible champion de France Marcel THIL à la révélation nordiste, le Douaisien DHAINAUT, fait l'objet de toutes les conversations. Mais tout l'attrait de ce combat officiel pour le titre de champion de France ne doit pas faire oublier que le redoutable battant Lillois BOITAERT, récent vainqueur de Gydé, rencontrera le Parisien BECK Jeune, un des meilleurs poids plumes actuellement en exercice.

BECK Jeune est un homme dont le jeu s'apparente à celui de BOITAERT, il a battu le Havrais Leperson (dont on se rappelle la victoire sur Stéverlinck, à Lille); Chambourg, Crauc, Baudry jeune, Lhotellier, Toussaint, Benduin, Périni, Devaux, etc...

Pour BOITAERT, ce match ne constitue rien moins qu'une demi-finale du championnat de France poids plumes, car s'il sort victorieux, il sera mis en présence, à Lille, du champion de France Bensa pour le titre. On se rappelle l'impression formidable que vient de produire le Lillois lors de sa victoire sur Gydé aîné. Ce triomphe, venant après ceux remportés sur Di Céa au Havre et Faugère, à Paris, a classé d'emblée BOITAERT comme un, sinon le meilleur des hommes qualifiés pour enlever à Bensa son trophée national. Le Lillois, actuellement dans une condition superbe, va tenter l'impossible pour s'octroyer aux dépens du réputé BECK Jeune le droit d'accéder au titre de champion de France. Souhaitons-lui de sortir à son honneur de cette dernière épreuve.

Les juges désignés par la Fédération pour le championnat de France sont : MM. Chavannes (Paris), Henri Decraene (Roubaix), docteur Penant (Lille). — Arbitre : M. Henry Bernstein (Paris).

LILLE

LA « CAMBRIOLE » A FIVES

Avec une audace extraordinaire, des cambrioleurs ont pénétré la nuit de samedi à dimanche en passant par une fenêtre restée ouverte au premier étage, lequel était inhabité, dans une épicerie Dulaux, rue Pierre-Legrand.

Cette épicerie est tenue par une demoiselle Chenal, gérante de l'établissement, et qui demeure, 275, rue de Lannoy.

C'est en venant ouvrir son magasin dimanche à 8 h. 30 du matin, que Mlle Chenal constata que des malandrins s'étaient introduits dans l'immeuble, et avaient dérobé dans l'épicerie tout un lot de boîtes de conserves, du beurre, du chocolat, des petits pois et une somme de 15 francs restée dans le tiroir-caisse. Pour les marchandises dérobées, le préjudice s'élève à 250 francs environ.

M. Fairise, commissaire de police du 4e arrondissement averti, s'est rendu sur les lieux, comme commissaire de permanence et procéda aux constatations d'usage. Nettement, il put établir comment les escarpes opérèrent pour accomplir leur méfait.

Ce cambriolage venant s'ajouter à quantité d'autres méfaits du même genre qui inquiètent Lille et ses environs, a produit une assez grosse émotion dans le populeux quartier de Fives.

L'ESCROC MAHIEU

Nous avons conté hier dans quelles conditions l'escroc Mahieu avait été arrêté après enquête de M. E. Leculle, inspecteur de la 2e Brigade Mobile de Lille, pour extorsion de fonds à autrui, en se faisant passer, faussement pour employé de greffe au Parquet de Lille.

Jules MAHIEU

Nous publions aujourd'hui la photographie de Mahieu, ce peu intéressant personnage.

M. Richard, juge d'instruction au Parquet de Lille, recherchera, sans nul doute, étant chargé d'instruire cette affaire, si Mahieu n'a pas d'autres méfaits sur la conscience.

Il semble bien, au premier abord que cet escroc, pourrait bien avoir tenté, à maintes reprises de faire d'autres dupes.

A Allennes-les-Marais, où Mahieu a été arrêté, cet individu avait la renommée d'avoir des allures assez bizarres.

LES PERCEURS DE COFFRES-FORTS

Toute la journée de dimanche, la gendarmerie de Lille a continué activement enquête et recherches concernant l'audacieux exploit des perceurs de coffre-forts à Faches-Thumesnil, et leur tentative de la rue de Marquillies à Lille.

Ce fut en vain...

L'insaisissable bande des perceurs de coffre-forts n'a pu encore être découverte, quoique repérée, au cours de la journée de dimanche.

L'enquête policière continue.

La sûreté Lilloise de son côté s'efforce de de recueillir des renseignements.

UNE AGRESSION NOCTURNE ?

Rue Gustave-Delory, M. Vandenbusch, ouvrier agricole, à Armentières, 24, rue d'Ypres, prétend avoir été attaqué à minuit trente la nuit de samedi à dimanche par deux individus qui l'auraient jeté à terre, frappé et dépouillé de son portefeuille contenant 145 francs.

Les agresseurs seraient des algériens. On n'a pu les retrouver.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 3 janvier

VOLS. — Le 22 novembre dernier, la direction des établissements Liénart Wainlar à Tourcoing, surprenait à la sortie des ouvriers André Gaston, 30 ans, teinturier à Mouscron et Herman Georges, 27 ans, teinturier à Tourcoing, en possession de laine : 2 mois avec sursis au premier et 50 fr. d'amende (Me Theillier) ; 1 mois avec sursis au second et 25 fr. d'amende.

— Le 24 novembre, vers 23 h. 30, deux individus brisaient la vitrine de la librairie Leroux, 3, rue Jean-Jaurès à Croix et y dérobaient deux serviettes d'écolier et une boîte de couleur. Le bruit de la glace brisée attira l'attention des voisins qui aperçurent les deux voleurs prenant la fuite. L'un d'eux cependant revint peu après et repassant devant la vitrine, il s'emparait d'une autre serviette d'écolier. Il fut appréhendé. C'est un sieur Gaston Deschamps, 26 ans, manœuvre à Croix, qui a été condamné à 6 mois de prison.

— Bouguerra Babouche, 29 ans, manœuvre, avait, à Roubaix, le 19 septembre 1930, frauduleusement soustrait un costume, une valise, une paire de souliers, des serviettes, une montre et un portefeuille, au préjudice de Pierre Philippe : 2 mois de prison (Me Larmignat).

— Le 26 novembre, Eugène Lengiard, représentant de commerce à Wavrin, en tournée à Lomme, laissa son automobile en stationnement devant la gare de cette ville. A son retour il s'aperçut que les portes de sa voiture étaient ouvertes et qu'on lui avait soustrait une valise contenant des échantillons de pantoufles et un carton renfermant des brides à sabots. Quatre individus furent soupçonnés de ces faits : Henri Ghesquier, 29 ans, journalier à Lille ; Henri Cambier, 34 ans, journalier, à Lille ; Lernould Louis, 50 ans, manœuvre, sans domicile fixe et D... L., à Lille.

Cambier reconnut avoir dérobé la valise qu'il donna à Ghesquier ; quant au carton, il a été soustrait par Lernould et les brides qu'il contenait avaient été recélées par D... Le Tribunal a condamné Cambier à 4 mois (Me Coudroy) ; Ghesquier, à la même peine (Me Larmignat) ; Lernould, à 3 mois. Il a acquitté D... (Me Marie-Louise Kah). Lengiard a obtenu 700 fr. de dommages-intérêts.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

2 FOUS S'ÉVADENT DE LOMMELET

L'UN D'EUX EST ARRÊTÉ A SAINT-OMER

Deux fous, Alexandre Caloin, pupille de l'Assistance publique, né à Etaples en 1911 et Louis Binet, 28 ans, s'étaient évadés de l'asile de Lommelet.

Tous deux avaient gagné Saint-Omer et, au début de l'après-midi d'hier, Caloin était appréhendé rue Saint-Bertin.

Binet serait, croit-on, parti dans la direction du Boulonnais. Voici son signalement : taille 1 m. 72, cheveux châtain foncé, petite moustache. Il porte un pantalon de velours avec guêtre.

Caloin a été conduit à l'hôpital Saint-Louis, où il attendra son transfert à Lommelet.

Dernière Heure

LA CATASTROPHE DU MONT GENÈVRE

TOUT ESPOIR N'EST PAS PERDU DE RETROUVER VIVANTES DES VICTIMES

On mande de Briançon : **Tout espoir n'est pas perdu de retrouver vivantes au moins quelques-unes des victimes de l'avalanche du Mont Genèvre. On sait, en effet, que sauf en cas d'écrasement, l'on peut respirer fort bien sous une grande épaisseur de neige.**

Mais il importe d'agir vite.

Ajoutons que les fouilles effectuées par les militaires du 159e R. I. commencèrent en présence du général Lardan, mais qu'elles n'avaient donné, hier soir, aucun résultat.

L'AVIATRICE BERYL HART REPART AUJOURD'HUI

C'est par suite d'un changement dans la direction du vent et d'un accident survenu à son sextant, que le « Trade Wind » a échoué dans sa première tentative d'accomplir le raid New-York-Paris, en transportant un chargement. Le lieutenant Willams et Mme Hart n'ont pu reconnaître les Bermudes, par suite de la Brume et après avoir quelque temps survolé la région environnante, ils ont rebroussé chemin pour amérir finalement après quinze heures et demie de vol.

Ils comptent recommencer leur tentative dès aujourd'hui, en suivant l'itinéraire primitivement fixé.

RAID ALLEMAGNE AFRIQUE OCCIDENTALE

L'aviatrice allemande Elly Beinhorn a quitté hier matin l'aérodrome de Staaken, à bord d'un avion léger de 40 chevaux, pour entreprendre un raid à destination de l'Afrique Occidentale. Elle se propose de survoler le sud de la France, l'Espagne et le Maroc, pour se rendre dans la Guinée portugaise, en passant par Casablanca, Port-Etienne, Dakar et Bisseo.

ATTERRISSAGE BRUSQUE

L'aviatrice Amy Johnson a atterri à 16 h. au village d'Amolin, district de Makon, dans le Palatinat de Varsovie. L'atterrissage a été imposé par le brouillard. L'appareil, légèrement endommagé, est surveillé par la police.

L'aviatrice est saine et sauve et a reçu l'hospitalité de la cure voisine.

LE VOYAGE DE M. MARCHANDEAU

M. Marchandeau et sa suite ont été hier les hôtes à déjeuner de la Municipalité de Castres. A 2 h. 30, la réception officielle s'est déroulée à la mairie de Castres.

M. Marchandeau, venant de Castres, a été reçu à 16 h. 30, à la mairie de Mazamet.

A 17 heures, le ministre est parti pour Carcassonne, où il est arrivé à 18 h. 15. Il doit visiter aujourd'hui les régions sinistrées de l'Aude.

LES TROUBLES BIRMANO-CHINOIS

On signale une recrudescence de troubles entre Birmans et Chinois dans le quartier Ouest de la ville de Rangoun. Au cours de la matinée 6 personnes ont été prises afin d'empêcher toute extension des troubles. **Le bilan total des victimes s'élève actuellement à 10 tués et 65 blessés.**

LA PLUIE, LES CRUES

L'autre nuit et toute la matinée d'hier, des trombes d'eau sont tombées sur la région de Reims, accompagnées par endroits de nuées de grêle. On signale depuis 24 heures une montée sensible de la Marne, de l'Aisne et de leurs affluents, qui causent de vives inquiétudes aux riverains. La Meuse est de nouveau sortie de son lit. Les prairies de Villiers-sur-Mense sont submergées et la route de Lunes est coupée.

Les contradictions d'un ménage moderne

M. et Mme B... sont ce qu'on appelle « un ménage moderne » : autos, salle de bains, T. S. F., aspirateur...

Mais alors, par quelle contradiction en étaient-ils encore à la fumeuse et dangereuse lampe à essence et même à la bougie, lorsqu'il s'agissait, par exemple, de descendre à la cave.

Ils ont maintenant une lampe électrique de ménage ! C'est si pratique et si durable aussi, lorsqu'on prend soin d'exiger une pile Wonder dont les composants, d'une pureté parfaite, garantissent une durée maximum !

LA MADELEINE

LA CAMBRIOLE A L'OUVRAGE

ET DE UN...

Hier dimanche, à 4 heures du matin, Mme Marcel Lagache, demeurant rue de la Concorde, 21, s'étant levée pour descendre préparer une boisson chaude pour son enfant indisposé, s'aperçut que des visiteurs nocturnes s'étaient introduits dans son domicile en fracturant la porte de sa cuisine, y avaient fouillé les meubles et avaient dérobé différents objets.

La police prévenue ouvrit aussitôt une enquête qui permit de constater la disparition d'un portefeuille contenant 250 fr., un stylo, 15 fr. de timbres à 0.50 et une montre en platine avec brillants pour dame.

Au cours des recherches, on retrouva dans un jardin voisin le portefeuille dont l'argent et les timbres avaient été retirés.

ET DE DEUX...

Dimanche matin également, vers 9 h. 30, la police fut de nouveau alertée par M. Jules Vandamme, demeurant même rue, n. 39, qui venait signaler que des voleurs s'étaient introduits chez lui, en fracturant la porte de la véranda et lui avaient dérobé un portefeuille contenant 1.200 à 1.300 francs environ, ainsi qu'une montre-bracelet de dame, deux bagues en or de dame, une chaîne en or avec médaille et un bracelet en or, soit un préjudice de 2.000 francs environ.

Il est à supposer que ce sont les mêmes individus qui ont opéré pour ces deux vols, car on a trouvé trace de leur passage dans le jardin dont le mur de clôture longe ces habitations.

LA SÉRIE EST OUVERTE

La même bande paraît avoir opéré dans plusieurs maisons des rues avoisinantes, mais sur le territoire de Marcq-en-Barœul.

LAMBERSART

SANS FEU NI LIEU. — Les gendarmes éprouvent en ce moment notre ville des indésirables, ils rencontrèrent au Bois de la Deûle, le nommé Lucien Collin, 30 ans. Comme ce dernier n'a aucune profession bien définie et était sans domicile fixe, ils l'arrêtèrent sous l'inculpation de vagabondage. Déféré au Parquet, il fut écroué.

Nos Petites Annonces classées

BONNETERIE Ouvrières demandées... des 47, rue de Bradford, à TOURCOING.

FEMME DE MENAGE demandée deux fois par semaine, se présenter de 8 h. à 11 h. et de 14 h. à 20 h., 8, rue Fidèle-Lehoucq, TOURCOING.

IMPRIMERIE On demande jeune Margeur-typo. S'adresser 28 bis, rue Pauvrée, ROUBAIX.